

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA FRACTION DES 13%

**Retournez-nous dès maintenant ce bordereau
ACCOMPAGNÉ DE VOTRE REGLEMENT ET **AU PLUS TARD LE 31 MAI 2022****

VOTRE ENTREPRISE

N° SIRET :

Code NAF/APE

Raison sociale

Nom commercial (*si différent*) :

Adresse

.....

Code postal Ville :

.....

RESPONSABLE TAXE – RELATIONS ECOLE/ENTREPRISE M. Mme

Nom prénom :

Tél :

Courriel :

VOTRE CABINET COMPTABLE

N° SIRET :

Raison sociale

Adresse

.....

Code postal Ville :

.....

CONTACT : M. Mme

Nom prénom :

Tél :

Courriel :

CALCUL DES 13% - SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE = Masse salariale 2021 x 0,68% x 13%
= Masse salariale 2021 x 0.0884%

MONTANT À PAYER : Masse salariale 2021 x 0.000884 = €

Montant de votre versement au GROUPE ARCADES : €

MODE DE REGLEMENT

Par chèque à l'ordre du **GROUPE ARCADES**

Par Virement libellé à **TA22 + votre SIRET**
IBAN : FR76 1027 8025 6800 0104 1094 555
BIC : CMCIFR2A

MODALITES PRATIQUES

N°UAI 0211 091X

Contact Véronique BARON
Chargée de Mission Relations Ecole/Entreprise

vbaron@groupearcades.fr
servicecomptabilite@groupearcades.fr

Téléphone 03 80 68 48 28

Comptabilité : 03 80 68 48 12

Adresse LYCEE LES ARCADES – Véronique BARON - 13 rue du Vieux Collège - B.P. 61830 - 21 018 Dijon Cedex

DATE, SIGNATURE, CACHET DE L'ENTREPRISE